

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## OCC staining solution

### EU3293

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 11-juil.-2022

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** OCC staining solution  
**UFI:** T5T0-E0SA-E00X-NDKP

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Réactif analytique  
**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
--	---------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Hazard Pictogram(s)



#### Mention d'avertissement

ATTENTION

#### Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### 2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ( $\geq 0.1\%$ )  
 Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ( $\geq 0.1\%$ )  
 Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ )

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Alcools en C9-11, éthoxylés 68439-46-3	polymer	2 - 5	Ac tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318)	-	-	-	Exempt

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Alcools en C9-11, éthoxylés 68439-46-3	> 300 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	-

#### Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0.1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin en cas de symptômes. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
<b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun(e).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
--	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipements de protection et précautions pour les pompiers</b>	Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau. Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Elle ne doit pas être rejetée à l'égout. Ne pas respirer les vapeurs.
---	---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éliminer les sources d'ignition. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels.
<b>Autres informations</b>	Voir Section 12 pour plus d'informations

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Manipulation** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Stockage** En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Conserver à des températures comprises entre 15 °C et 25 °C. Conserver dans le conteneur d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Scénario d'exposition** Sans objet

**Autres recommandations** Sans objet

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Alcool méthylique 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup> STEL: 333 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m <sup>3</sup>	Skin TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m <sup>3</sup> Peak: 800 ppm Peak: 1080 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Alcool méthylique 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	Skin TWA: 133 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 330 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Alcool méthylique 67-56-1	Skin STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	Skin STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 300 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 600 ppm STEL: 780 mg/m <sup>3</sup> Skin
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Alcool méthylique 67-56-1	LLV: 200 ppm; 250 mg/m <sup>3</sup> STV 250 ppm; 350/m <sup>3</sup>				

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Aucune information disponible

Aucune information disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux**

lunettes de sécurité avec protections latérales. (EN 166).

**Protection de la peau**

Vêtements à manches longues.

**Protection des mains**

Gants de protection

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Orange, Rouge clair
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	6.5 - 6.9
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet
<b>Densité</b>	1.003 (25°C)

**9.2. Autres informations**

**Viscosité** Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Possibilité de réactions dangereuses** aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles** Pas de matières à signaler spécialement

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Alcools en C9-11, éthoxylés	> 300 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	

Rat (rat) Rabbit (lapin)

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

### 11.2.2. Autres informations

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Effets d'écotoxicité** Aucune information disponible.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Alcools en C9-11, éthoxylés	EC50 > 1- <= 10 mg/l	LC50 >1 - <= 10 mg/l	EC50 >100 mg/l (Bacteria)	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

### ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législations de l'UE

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)

Inventaires internationaux

**Tous les composants du produit figurent sur les listes d'inventaire suivantes:** États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

#### EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 11-juil.-2022

Remarque sur la révision:

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité